BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL SECRÉTARIAT

SESSION 2010

ÉPREUVE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE E1 (Unités : U11, U12, U13)

SOUS – ÉPREUVE E1A (Unité U11)

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DE SYNTHÈSE

Durée : 3 heures *Coefficient : 5*

Matériel autorisé : **CALCULATRICE**

Circulaire 99.186 du 16 novembre 1999 : "le matériel autorisé comprend toutes les calculatrices de poche, y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.
Chaque candidat ne peut utiliser qu'une seule machine sur table. En cas de défaillance, elle pourra cependant être remplacée.
Les échanges de machines entre candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs ainsi que les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices sont interdits".

Document autorisé : **PLAN COMPTABLE**

Note de service du 23 février 1982 : "le document autorisé ne doit comprendre que la liste des comptes, à l'exclusion de toute autre information, sous forme de tableaux, schémas ou commentaires".

"Le prêt du document est interdit pendant la durée de l'épreuve".

IMPORTANT :

Ce sujet comporte 20 **pages** numérotées de **1 à 20**

Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DE SYNTHÈSE

SOMMAIRE

SOCIÉTÉ VIALYSSE, PRESTATAIRE DE SERVICES

CE SUJET COMPREND 3 DOSSIERS INDÉPENDANTS

Dossiers	Pages	Barème
Présentation de l'entreprise	3	
DOSSIER 1 : Préparation d'un support de communication ▪ Compléter le sommaire présenté en diapositive 2 ▪ Présenter le contenu de diapositives	4	**25 points**
DOSSIER 2 : Lancement d'une nouvelle prestation ▪ Compléter le tableau d'extraction des données ▪ Rédiger le projet de courrier-type ▪ Rédiger un courriel	5	**40 points**
DOSSIER 3 : Comptabilisation d'opérations courantes et calcul de coûts ▪ Enregistrer des pièces comptables ▪ Gérer l'acquisition d'une immobilisation ▪ Comparer des coûts unitaires	6	**35 points**
TOTAL		**100 points**

Documents fournis	annexes de 1 à 12
Documents à rendre avec la copie	annexes de A à F

AVERTISSEMENTS

1. Les documents à compléter et à rendre ne sont fournis qu'en **un seul exemplaire**. Aucun exemplaire supplémentaire ne sera remis au candidat pendant le déroulement de l'épreuve.

2. Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement sur votre copie.

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Multiservices de propreté extérieure

VIALYSSE propose à sa clientèle des prestations de propreté urbaine. Elle est spécialisée dans le balayage et lavage de voiries, de caniveaux, de rues piétonnes et de parkings, le nettoyage des places après manifestations (brocantes, marchés,…). **VIALYSSE** réalise également d'autres activités comme le déneigement et le salage de voiries, la réparation et la location d'aspirateurs industriels.

VIALYSSE compte 5 agences d'exploitation dont deux implantées en Europe : au Luxembourg et en Pologne.et trois en France (Verdun, Nancy et Florange)

Coordonnées du siège social	36 avenue de Thionville - 57140 WOIPPY ☏ 03 87 34 24 00 🖷 03 87 60 49 97 site www.vialysse.com
Date de création	2001
Effectif entreprise	23 salariés dont 2 au service administratif, 3 au service commercial, 18 à l'exploitation
Forme juridique	S.A.R.L. au capital de 60 980 €
Activité principale	Balayage et lavage des voiries, entretien des parkings NAF 747Z
SIREN / SIRET	438548034 00026
N °TVA intracommunautaire	FR 37438548034
Chiffre d'affaires hors taxes	2 250 000 € en 2009

Vous êtes embauché(e) en qualité de collaborateur(trice) par Claude LELIÈVRE, gérant de la société VIALYSSE. Vous assistez Laura CRISTOFINI, responsable administrative.

Depuis trois ans, la société VIALYSSE s'est engagée dans une démarche qualité à l'interne comme à l'externe. Un audit de certification portant sur la qualité et la sécurité environnementales (ISO 14001) et la qualité de l'organisation interne (ISO 9001) est en cours. VIALYSSE intègrera ces normes dans son management.

Ses principaux clients sont des collectivités territoriales, des administrations, des grandes entreprises industrielles et commerciales (usines, hypermarchés, entreprises de travaux publics, sociétés d'exploitation de parkings et d'autoroutes). Ils apprécient tous l'engagement de VIALYSSE dans son action pour la préservation de l'environnement.

Mme CRISTOFINI vous confie un ensemble d'activités administratives à réaliser. Elle vous rappelle que seul, M. LELIÈVRE, est signataire des documents.

Nous sommes le 23 juin 2010.

DOSSIER 1 : PRÉPARATION D'UN SUPPORT DE COMMUNICATION

M. LELIÈVRE souhaite réunir l'ensemble du personnel du siège social et de ses agences afin de dresser le bilan semestriel de la certification en cours. Dans son engagement pour préserver l'environnement, VIALYSSE vient d'acheter une balayeuse électrique utilisant un nouveau produit détergent.

Un diaporama sert de support pour animer cette réunion. Mme CRISTOFINI a débuté le plan de l'intervention orale et vous charge de la troisième partie consacrée à l'action environnementale.

Vous devez donner un titre à cette partie et concevoir les trois dernières diapositives. Chacune d'elles présente un des points forts de cette nouvelle balayeuse : compacité (faible encombrement), puissance et protection environnementale.

Pour concevoir les diapositives, il faut se référer à la charte graphique qui précise les principes de conception.

Vous disposez des documents suivants :

ANNEXE 1 Extraits de la charte graphique ;
ANNEXE 2 Documentation sur la balayeuse électrique ECO 36.

TRAVAIL À FAIRE

Sur l'ANNEXE A

Compléter le sommaire présenté en diapositive numéro 2.

Présenter le contenu des diapositives numéros 10, 11 et 12.

DOSSIER 2 : LANCEMENT D'UNE NOUVELLE PRESTATION

Le gérant, M. LELIÈVRE, envisage d'apporter un conseil qualité dans le cadre des contrats signés avec les collectivités. Il souhaite procéder à un diagnostic propreté. Seraient concernées, les collectivités gérées par les agences de Florange, Verdun et Nancy. Chaque agent commercial concerné se déplacera chez le client pour présenter les grands axes de cette démarche, c'est-à-dire :

- rappeler l'obligation faite aux communes d'entretenir la voie publique,
- établir avec le client le plan d'intervention par quartier (zone piétonne, zone résidentielle, zone commerçante,…),
- évaluer des besoins en moyens humains et matériels,
- estimer la fréquence des passages,
- éventuellement actualiser le cahier des charges.

À l'issue de cette étude, un rapport détaillé reprendra chacun de ces points assorti de conseils.

Cette prestation a été offerte à la commune de Woippy. Aujourd'hui, VIALYSSE transforme l'offre en prestation payante et souhaite la proposer en priorité à l'ensemble des collectivités déjà clientes pour le service de nettoyage de la voirie et des caniveaux. Un courrier, dans cette intention, est à leur adresser compte tenu de ces deux critères de sélection.
Dans un premier temps vous présentez dans une lettre les objectifs du diagnostic propreté. Le nom du commercial devra y figurer, c'est lui-même qui prendra le premier contact afin d'obtenir les heures de disponibilité du responsable chargé du dossier en vue de fixer avec lui un rendez-vous.

Le siège social se charge de la préparation et de l'envoi du courrier.

Dans un second temps, vous informez les agences par courrier électronique via le réseau intranet. Le courrier type sauvegardé sous le nom de proposition_diagnostic.rtf y est joint.

Vous disposez des documents suivants :

ANNEXE 3 Schéma de la base de données VIALYSSE_FRANCE ;
ANNEXE 4 Extraits des tables de la base de données.

TRAVAIL À FAIRE

Sur l'ANNEXE B
Compléter le tableau d'extraction des données.

Sur votre copie
Rédiger le projet de courrier-type.

Sur l'ANNEXE C
Rédiger le courriel.

DOSSIER 3 : COMPTABILISATION D'OPÉRATIONS COURANTES

Les activités commerciales et comptables sont réalisées au siège social de l'entreprise. Les documents sont enregistrés à la date de leur création.

1er TRAVAIL : ENREGISTRER DES PIÈCES COMPTABLES

Mme CRISTOFINI vous charge de comptabiliser quelques documents de juin 2010.

Vous disposez des documents suivants :

ANNEXE 5	Information comptable et fiscale,
ANNEXE 6	Extrait de l'organisation comptable,
ANNEXES 7, 9,10, 11	Pièces comptables,
ANNEXE 8	Note d'information

TRAVAIL À FAIRE

Sur l'ANNEXE D

Enregistrer sur le bordereau de saisie les documents comptables.

2ème TRAVAIL : GÉRER L'ACQUISITION DE LA BALAYEUSE

Mme CRISTOFINI vous confie le soin de compléter les champs des fenêtres des assistants de création de l'immobilisation.

Vous disposez des documents suivants :

ANNEXE 7	Facture d'acquisition de la balayeuse**,**
ANNEXE 8	Note d'information comptable,

TRAVAIL À FAIRE

Sur l'ANNEXE E

Renseigner les données pour enregistrer l'acquisition de la balayeuse dans l'actif.

3ème TRAVAIL : COMPARER DES COÛTS UNITAIRES

M. LELIÈVRE vous demande de comparer le coût de fonctionnement de la balayeuse électrique avec celui d'un modèle à moteur thermique. L'utilisation est prévue pour un kilométrage total de 37 000 km sur 5 ans.

Vous disposez des documents suivants :

ANNEXE 12	Documentation économique

TRAVAIL À FAIRE

Sur L'ANNEXE F

Calculer les coûts unitaires kilométriques.

ANNEXE 1

Extraits de la charte graphique utilisée par VIALYSSE

Principes de conception

Le but des directives indiquées ci-dessous est d'établir un format cohérent qui renforcera l'image de la société auprès des participants. Ceci est particulièrement important pour une présentation faite à dix personnes ou plus, dans une grande salle.

Éléments de la diapositive	Contraintes de présentation
Images	Une photo à gauche et adaptée au texte .
Logo	Le logo VIALYSSE figure en haut, à gauche sur toutes les diapositives.
Titre de la diapositive	Il doit être court et tenir sur une ligne. Pour le matériel : • sur la première ligne : le nom du matériel • sur la deuxième ligne : l'avantage
Texte	Le texte doit comporter huit mots maximum par ligne et dix lignes maximum par diapositive. Il faut préférer l'utilisation de mots clés plutôt que des phrases entières.
Numérotation des diapositives	La numérotation automatique est adoptée.

Architecture de la page de contenu

L'information doit être hiérarchisée.

Titre de la diapositive		
Photo ou illustration	◆ Niveau 1 : sous-titres - Niveau 2 : énumération ● Niveau 3 : informations diverses	Puce en forme de diamant Puce en forme de tiret en retrait par rapport au niveau 1 Puce en forme de rond en retrait par rapport au niveau 2

ANNEXE 2

Les avantages de la balayeuse électrique

Compacité

L'ECO 36 remporte un franc succès auprès des collectivités. En raison de sa petite taille, elle permet de parcourir aujourd'hui les voies piétonnes, centres historiques, jardins publics et parkings de plusieurs villes… Elle est très adaptée dans les centres villes sans voiture et sans risque pour les piétons.

Protection environnementale

La principale raison à ce succès est que l'ECO 36 apporte des prestations de propreté en plein jour sans aucune gêne sonore. Cette balayeuse a d'ailleurs reçu le Prix de l'innovation 2008 au Salon des Maires et des Collectivités Locales pour son caractère innovant et écologique.

En fonctionnement, la balayeuse apporte une grande discrétion sonore avec 30 % de décibels de moins qu'une balayeuse de voirie thermique.

Respectueuse de l'environnement, elle n'émet pas de gaz d'échappement (aucun rejet de CO^2). Autre avantage, l'ECO 36 ne consomme que 0,90 € d'énergie par heure.

Elle utilise un produit hautement écologique sans solvant, sans danger pour l'environnement.

Puissance

Ce produit détergent élimine tous types de salissures : taches grasses, traces de pollution et d'hydrocarbures, chewing-gum. .. Il s'utilise pour le lavage d'un grand nombre de supports : revêtements synthétiques et en bois, pavages et dallages, carrelages, goudrons …

ANNEXE 3

Schéma relationnel de la base de données

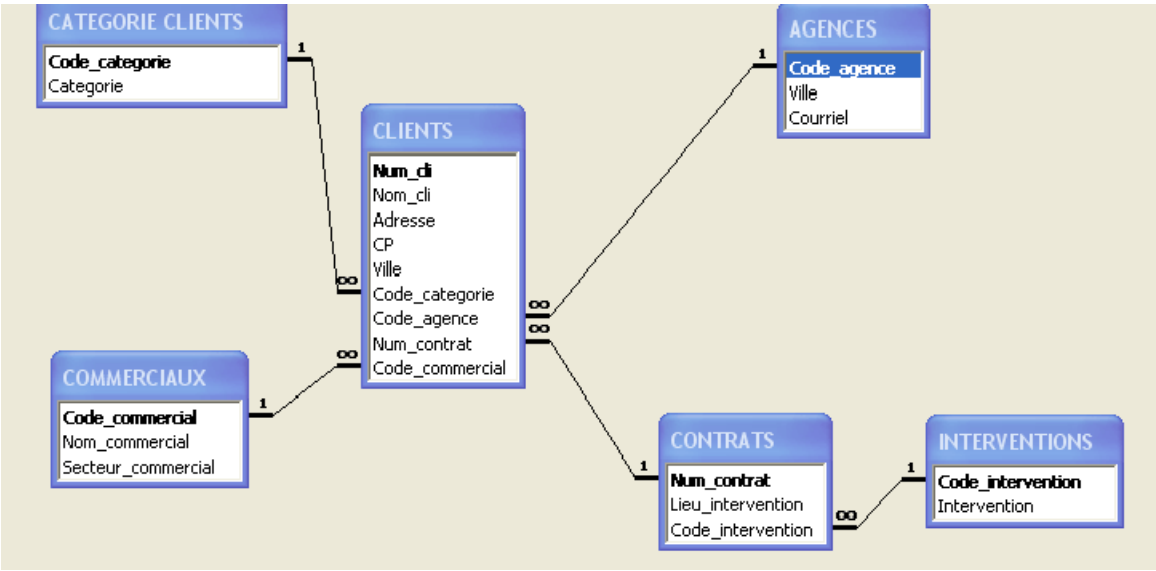

ANNEXE 4

Table Agences

Code_agence	Ville	Courriel
FLO	Florange	florange@vialysse.com
NAN	Nancy	nancy@vialysse.com
VER	Verdun	verdun@vialysse.com

Table Catégorie clients

Code_categorie	Categorie
ARP	Aéroport
AUT	Autoroutes
COL	Collectivités
SEP	Société d'exploitation de parking
TPU	Travaux publics
UFB	Usine de fabrication

Table Contrats

Code_intervention	Intervention
1	Parking de stationnement
2	Voirie, caniveaux
3	Marchés
4	Cours d'école
5	Mobilier urbain
6	Chantier
7	Parking zones commerciales

Table Commerciaux

Code_commercial	Nom_commercial	Secteur_commercial
CRE	Melle Séverine CRESSON	Champagne
LAS	Mme Samia LASRI	Lorraine
SCH	M. Enzo SCHAEFFER	Alsace

Extrait de la table Clients

Num_cli	Nom_cli	Adresse	CP	Ville	Code_categorie	Code_agence	Num_contrat	Code_commercial
178	Mairie	107 Grand'Rue	57970	YUTZ	COL	FLO	970	LAS
289	Mairie	1 Avenue du Général de Gaulle	57400	SARREBOURG	COL	FLO	140	LAS
457	Mairie	46 Grand'Rue	57525	TALANGE	COL	FLO	548	LAS
547	Mairie	13 rue de Rigny	54200	TOUL	COL	FLO	257	LAS
154	Mairie	9 rue Georges Clémenceau	54310	HOMÉCOURT	COL	FLO	645	LAS
521	Mairie	9 Place de l'hôtel de ville	51100	REIMS	COL	NAN	549	CRE
257	Mairie	Place du Général Leclerc	52300	JOINVILLE	COL	NAN	318	CRE
487	Mairie	6 rue de la Rouchefoucault	08200	SEDAN	COL	NAN	287	CRE
648	Mairie	2 rue Pierre et Marie Curie	68200	MULHOUSE	COL	VER	287	SCH
573	Mairie	Place du Marché	67210	OBERNAI	COL	VER	198	SCH
924	Mairie	78 Grand'Rue	67700	SAVERNE	COL	VER	512	SCH

ANNEXE 5

INFORMATION COMPTABLE ET FISCALE

311-2 Lorsque des éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments.

Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

322-1 3. Le montant amortissable d'un actif est sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle.
L'amortissement d'un actif est la répartition systématique de son montant amortissable en fonction de son utilisation.

Source : PLAN COMPTABLE GÉNÉRAL

I. LIVRAISONS INTRACOMMUNAUTAIRES EXONÉRÉES

2182 L'exonération est accordée si les conditions suivantes sont réunies.

a. La livraison est effectuée à titre onéreux.
b. Le vendeur est un assujetti agissant en tant que tel.
c. Le bien est expédié ou transporté hors de France par le vendeur, par l'acquéreur ou pour leur compte, à destination d'un autre État membre.
d. L'acquéreur est un assujetti

En pratique, le vendeur peut considérer que cette condition est satisfaite, dès lors que l'acquéreur lui fournit son numéro d'identification à la TVA dans un autre État membre.

D'après le précis de fiscalité : http://doc.impots.gouv.fr/aida

ANNEXE 6

Organisation Comptable de l'entreprise

- **Exercice comptable :** il débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre
- **Liste des journaux utilisés**

Code journal	Journal d'enregistrement
HA	Achats
VT	Ventes
BQ	Banque
CA	Caisse
OD	Opérations Diverses

- **TVA :** régime du réel normal, TVA sur les encaissements au taux de 19,6 %.
- **Codification des documents comptables :** Pour la saisie sur bordereau, un code pièce est attribué à chaque document. Il est composé de la codification des documents comptables suivi du numéro du document : *par exemple, le chèque n° 45214 aura le code pièce* ***CHQ45214****.*

Codification	Documents comptables
F A A	Facture achat
F A V	Facture vente
P C A	Pièce de caisse
C H Q	Chèque
V I R	Virement

Extrait du plan des comptes

101300	Capital social	**606100**	Achats non stockés - Energie
164100	Emprunt BPL	**606310**	Achats de prod. d'entretien, détergents
207000	Fonds commercial	**606320**	Achats de petites brosses
215510	Balayeuses-aspiratrices	**606400**	Fournitures administratives
215520	Balayeuses - Structures	**606810**	Vêtements de travail
215530	Balayeuses - Brosses	**611000**	Sous-traitance
218200	Matériel de transport	**613200**	Loyers Florange
218400	Mobilier	**615200**	Entretien réparations
401100	EQUIP'STOCK	**616100**	Assurances Multirisques
401200	FACOM	**618600**	Frais de formation
401999	Fournisseurs divers	**621100**	Personnel intérimaire
404000	Fournisseurs d'immobilisation	**622500**	Rémunérations d'affacturage
411170	Ville de BRIEY	**622610**	Honoraires – Expert Compta
411700	SANATOR Bis S.C.	**623000**	Publicité - Publication
411750	TRALUX	**625100**	Voyages Déplacements
411451	Ville de WOIPPY	**626000**	Frais postaux et télécommunication
411999	Clients divers	**627000**	Services bancaires
445200	TVA due intracommunautaire	**665000**	Escomptes accordés
445620	TVA sur immobilisations	**706100**	Balayage Lavage Salage, TVA 19,6 %
445660	TVA sur autres biens et services	**706120**	Balayage Lavage Salage ZONE UE
445670	TVA crédit à reporter	**706130**	Balayage Lavage Salage HORS UE
445710	TVA collectée à 19,6 %	**706170**	Location toilettes mobiles, TVA 19,6 %
445800	TVA à régulariser	**706200**	Traitement des déchets, TVA 19,6 %
512000	Banque	**708800**	Réparations diverses, TVA 19,6 %
		708820	Réparations diverses ZONE UE
		708830	Réparations diverses HORS UE

ANNEXE 7

PRODIM
MATERIELS, PRODUITS ET TECHNIQUES DE PROPRETÉ

FACTURE

Agence commerciale de l'Est
12 avenue de la Concorde
67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE
Tél : 03 88 49 31 39
Fax : 03 88 49 31 43
http://www.prodim.fr

VIALYSSE
49 RUE DE L'ÉTOILE
57190 FLORANGE

Nuuméro	Date	Code client	Client
1137	20 juin 2010	34818	VIALYSSE

Réf.	Désignation	Qté	PUHT	Montant HT
BAL360E	BALAYEUSE ELECTRIQUE DE VOIRIE - ECO 36 Dimensions : 2970 l x 1060 L x 1480 H Batteries : Plomb Container standard : 360L Filtration des poussières : 98% Pentes : supérieures à 25%	1	53 000,00	53 000,00

Détail de la TVA			
Code	Base	Taux	Montant
FR 19,6%	53 000,00	19,60%	10 388,00

TOTAL HT	53 000,00
TVA	10 388,00
NET À PAYER	**63 388,00**

Balayeuse composée de 2 brosses pour un montant total de 3000€ HT. La différence correspond à la structure de la balayeuse

Règlement : 63 388,00 **Échéance :** 20 juin 2010

Références à rappeler lors de votre règlement : pro 1137

IBAN FR76 30003 03180 00092137823 35 - Règlement par virement

Siège social : PRODIM - ZA Couperigne - Les Bouleaux - BP 30216 - 13746 VITROLLES CEDEX
SIRET : 333 747 988 001 40

ANNEXE 8

Note d'information comptable

Balayeuse Prodim ECO 36

Ce matériel industriel acheté neuf au prix de 53 000 € HT (facture n°1137) sera mis en service le 1er juillet 2010.

Les deux brosses d'une valeur HT estimée à 3 000 € sont amorties en linéaire sur 4 ans car elles sont alors inutilisables.

La différence correspond à la structure de la balayeuse. Celle-ci est amortie selon la méthode des unités d'œuvre sur une durée de 5 ans.

L'unité d'œuvre qui correspond à l'usure réelle de la structure est le kilomètre de trottoirs nettoyés.

Nous estimons que la balayeuse nettoie 600 kilomètres de trottoirs par mois avec un surcroît d'activité de 200 kilomètres, en octobre pour les fêtes des vendanges.

Le 30 juin 2015, au terme des 5 années d'utilisation, la balayeuse (structure) sera reprise contractuellement par notre fournisseur pour un montant de 8 000 €.

L. CRISTOFINI

ANNEXE 9

VIALYSSE

Multiservices propreté extérieure
Balayage et lavage de voiries, entretien des parkings
Réalisation d'étude de situation et de devis gratuits

FACTURE CLIENT n° 3461

Client	Date
451	20/06/2010

SANATOR BIS S.C
Rabien, Wiosenna 4

95-070 ALEKSANDROW LODZKI
POLOGNE

Référence de l'affaire				
MISSION : DIV 1194 - Facturation réparations				
Référence	Désignation	Qté	PUHT	Montant
185750	REGON : 472023509 n°TVA intra-communautaire Vialysse : FR37438548034 n°TVA intra-communautaire Sanator : NIP : PL947180 9009 Chantier : PIOTRKOWSKA - **POLOGNE** Réparation Soupape DYNAJET 350 TH n°serie 72000654 Prestations désignées à l'article 259 B du Code général des impôts	1	1 395,15	1 395,15

TVA ACQUITTÉE SUR LES ENCAISSEMENTS

Date échéance	Règlement	Montant	Base TVA HT	Taux	Montant TVA	TOTAL HT	1 395,15
20/06/10	Chèque	1 395,15	1 395,15			TOTAL TVA	
						NET À PAYER	1 395,15

VIALYSSE SARL - 36 Avenue de Thionville - 57140 WOIPPY
Tél : 03 87 34 24 00 / Fax : 03 87 60 49 97
Siret 438548034 - Code APE 747Z N°TVA INTRACOM: FR3 7438548034

ANNEXE 10

VIALYSSE

ltiservices propreté extérieure
layage et lavage de voiries, entretien des parkings
alisation d'étude de situation et de devis gratuits

FACTURE CLIENT n°3489

Client	Date
544	20/06/2010

VILLE DE WOIPPY
Place de l'hôtel de ville
BP 820
57148 WOIPPY CEDEX
France

Référence de l'affaire				
MISSION : LOC 1723 - Location WC pour fête du village				
Référence	Désignation	Qté	PUHT	Montant
185363	Selon votre commande n°95004 du 16/05/10 Location toilettes pour la fête du village Location toilettes du 1er juin au 4 juin.	1	155 ,00	155,00

TVA ACQUITTÉE SUR LES ENCAISSEMENTS

Date échéance	Règlement	Montant	Base TVA HT	Taux	Montant TVA	TOTAL HT	155,00
01/07/10	Virement	155,00	155,00	19,60%	30,38	TOTAL TVA	30,38
						NET À PAYER	185,38

VIALYSSE SARL - 36 Avenue de Thionville - 57140 WOIPPY
Tél : 03 87 34 24 00 / Fax : 03 87 60 49 97
SIREt 438548034 - Code APE 747Z N°TVA INTRACOM: FR3 7438548034

ANNEXE 11

Equip'Stock
ZAC DAUGNY
57000 METZ
FR 25 118 918 125

Date : *20 juin 2010*

DOIT

SARL VIALYSSE
36 Avenue de Thionville
57140 WOIPPY

FACTURE N° BT1557

REF.	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U.	REMISE %	P.U. NET	MONTANT
33846	*LUTTER Clean - Détergent universel concentré écologique Bidon de 5L*	10	18,00	5,00%	17,10	171,00
920081	*PAIMAX - Brosse à manche long, 430 x 70 mm*	5	5,15	10,00%	4,64	23,20

Paiement au : 20/07/2010 ou au 28/06/2010 sous escompte de 1%. Seule la taxe correspondant au prix effectivement payé ouvre droit à réduction.

TOTAL	194,20
TVA 19,6%	38,06
NET À PAYER	**232,26**

ANNEXE 12

Un investissement rentable

Financièrement, le calcul pour l'utilisateur est simple. Le coût de fonctionnement par heure est de 0.90 euro avec l'Eco 36 contre 7 euros pour une machine thermique.

En moyenne, la balayeuse est utilisée 20 jours par mois à raison de 5 heures par jour.

Les frais de maintenance sont réduits avec l'électrique Eco 36. Sa batterie se recharge la nuit. Une balayeuse thermique se négocie à 45 000 euros HT et l'ECO 36 à 53 000 euros HT.

De plus, il est possible d'obtenir une subvention « Aide à l'éco-responsabilité » auprès de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Source : d'après Baptiste Roux Dit Riche | Cleantech Republic | 09.12.08

ANNEXE A

EXTRAITS DU DIAPORAMA

BILAN SEMESTRIEL DE LA CERTIFICATION EN COURS Diapo 1	**SOMMAIRE** **1. Les normes de qualité** **2. Le plan de formation Qualité Sécurité 2011** **3.** ……..…….. Diapo 2

	Diapo 10

	Diapo 11

	Diapo 12

ANNEXE B

Tableau d'extraction des données

Opérations	Table(s) Source(s)	Critère(s) de Sélection	Champ de Jointure	Champs Projetés	Requête résultat
Sélection					R1
					R2
Jointure					R3
					R4
Projection	R4				Collectivités ayant signé un contrat pour l'entretien des voiries et caniveaux

ANNEXE C

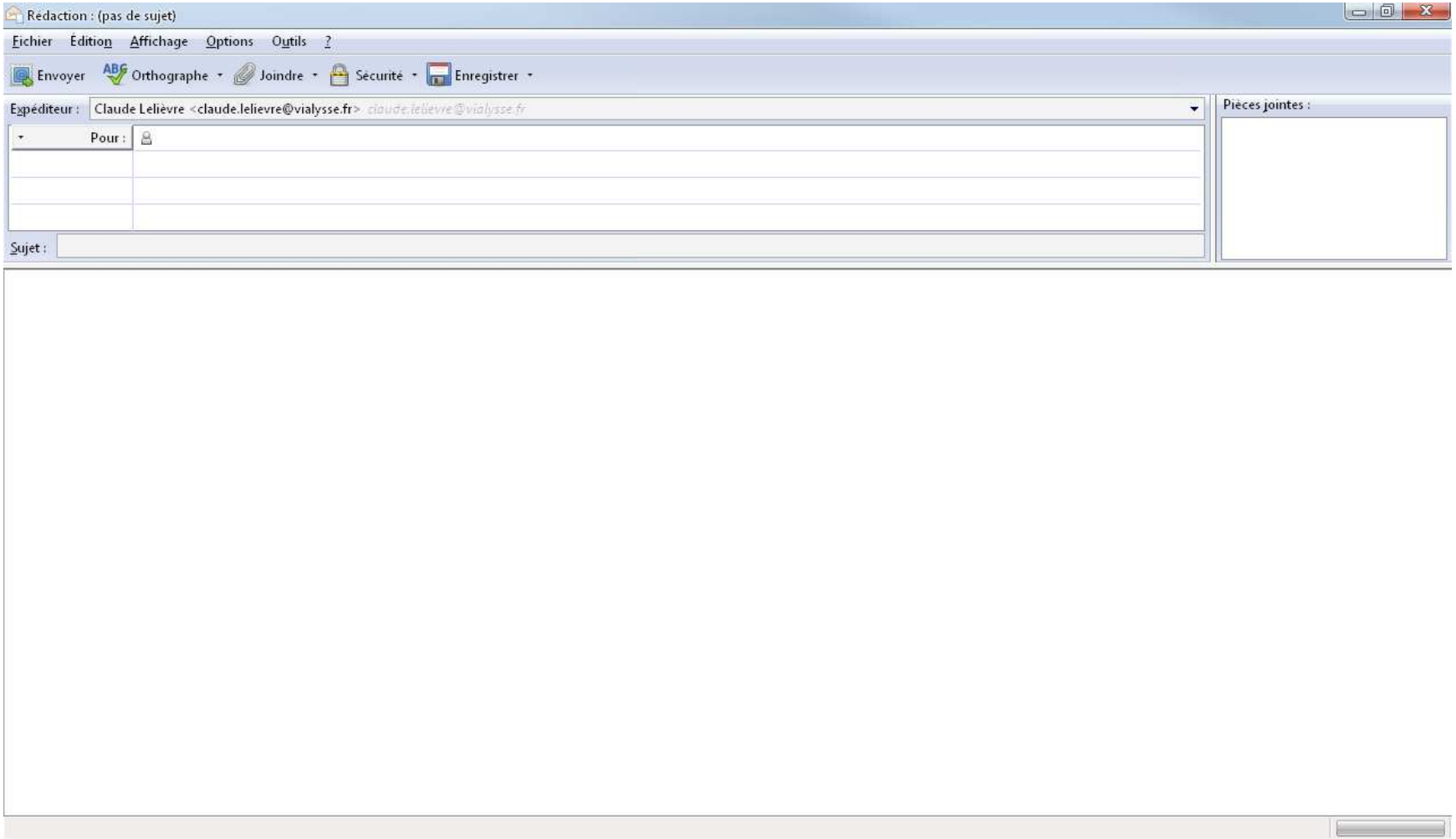
Rédaction : (pas de sujet)
Fichier Édition Affichage Options Outils ?
Envoyer Orthographe Joindre Sécurité Enregistrer
Expéditeur : Claude Lelièvre <claude.lelievre@vialysse.fr> claude.lelievre@vialysse.fr
Pour :
Sujet :
Pièces jointes :

ANNEXE D

VIALYSSE

BORDEREAU DE SAISIE

Passer une ligne blanche entre chaque écriture

Code Journal	Date	N° de compte	Libellé de l'opération	Code pièce	Débit	Crédit

Brosses de la balayeuse

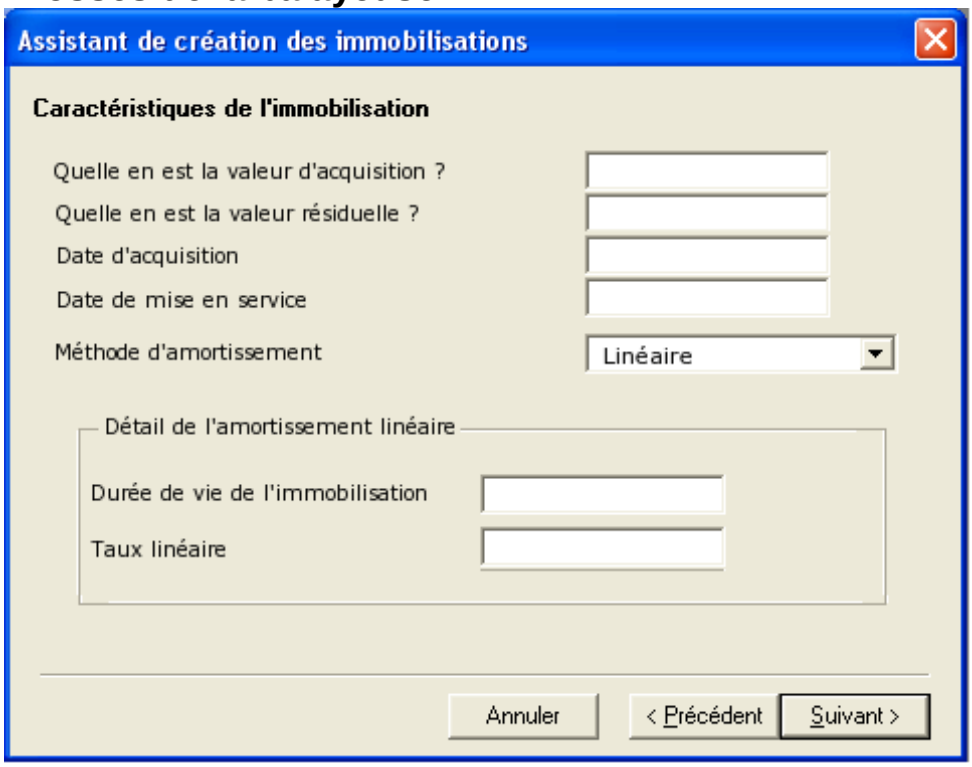

Structure de la balayeuse

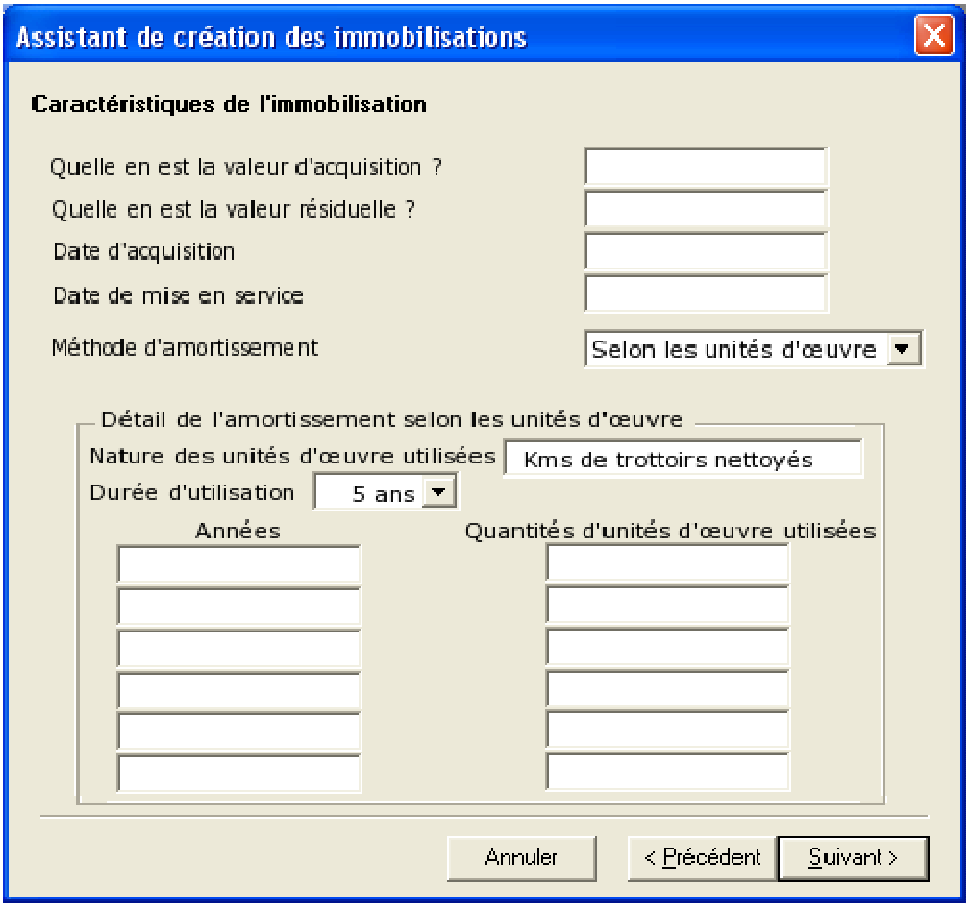

ANNEXE F

Comparaison des coûts unitaires de fonctionnement de balayeuses

Éléments de calcul	Balayeuse électrique	Balayeuse thermique
Coût d'achat hors taxes		
1. Durée d'utilisation - Nombre d'heures par jour - Nombre de heures par mois - Nombre total d'heures sur la durée d'utilisation		
2. Coût horaire de fonctionnement **Coût de fonctionnement**		
Coût total (achat + fonctionnement)		
Kilomètres de trottoirs nettoyés en 5 ans	37 000 km	
Coût kilométrique unitaire		